



Berne, 24 octobre 2023

Aide sociale dans des villes suisses en 2022

Les réfugiés à l'aide sociale exercent souvent un emploi

Une personne réfugiée dépendante de l'aide sociale exerce plus souvent un emploi que les autres bénéficiaires de l'aide sociale. Tel est le constat du rapport « Aide sociale dans des villes suisses 2022 » établi par la Haute école spécialisée bernoise et l'Initiative des villes pour la politique sociale. Globalement, on note par ailleurs une légère baisse du recours à l'aide sociale.

Toutes les grandes villes suisses accueillent davantage de personnes réfugiées (qu'elles soient réfugiées ou personnes admises à titre provisoire) par rapport à leur population que la moyenne au niveau de leur canton. Le ratio peut même doubler dans certaines villes de taille moyenne. Ce constat se vérifie également dans des cantons qui connaissent une clé de répartition initiale dans le système d'asile. Les villes se trouvent ainsi être les actrices essentielles d'une intégration réussie. Les spécialistes des municipalités soulignent à quel point il est important de déployer rapidement les mesures d'intégration et de les moduler en fonction de la situation individuelle.

Le président de l'Initiative des villes pour la politique sociale, Nicolas Galladé, relève aussi l'importance de l'Agenda Intégration Suisse (pour les personnes réfugiées et les personnes admises à titre provisoire) et du Programme S (pour les personnes avec statut de protection S) : « Ce sont là des programmes déterminants en matière d'intégration. Pour les villes, il est essentiel de poursuivre le Programme S afin d'offrir une perspective aux Ukrainiennes et Ukrainiens présents en Suisse. » En outre, il déplore l'inégalité juridique actuelle dans le domaine de l'asile: « L'aide financière accordée aux personnes réfugiées autorisées à rester en Suisse devrait correspondre au minimum vital – indépendamment du lieu de domicile et du statut. » Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Exercer un emploi, clé de l'intégration

Trouver un travail constitue une étape fondamentale dans le processus d'intégration et d'accession à l'autonomie financière. Selon les données actuelles, les personnes réfugiées à l'aide sociale exercent plus souvent un emploi que les autres bénéficiaires de l'aide sociale. Elles sont souvent des working poors. Parmi les personnes réfugiées adultes inscrites à l'aide sociale, 36 % d'entre elles ont un emploi. Ces personnes possèdent souvent un niveau de formation plus faible et la part des femmes seules élevant des enfants est également plus importante. Le taux d'emploi chez les autres bénéficiaires de l'aide sociale est de 23 %. Pour Émilie Moeschler, vice-présidente de l'Initiative des villes pour la politique sociale et conseillère municipale de Lausanne, le rapport confirme « que les cours de langue, l'accès à la formation professionnelle, la reconnaissance des diplômes mais aussi le soutien à la conciliation familiale sont des mesures indispensables pour trouver un emploi qui permette à ces personnes de vivre dignement. »



Tendance à la baisse du taux d'aide sociale

Sur les 14 villes impliquées, une dizaine signale un taux d'aide sociale stable ou en baisse, parfois même sur plusieurs exercices. Le nombre moyen de nouveaux dossiers marque également un net recul, soit -11,1 % par rapport aux trois années précédentes. À noter aussi une réduction de 2,6 % en moyenne du total des dossiers d'aide sociale dans les villes. La situation favorable sur le marché du travail a notamment contribué à cette réduction.

Les indicateurs de l'aide sociale 2022 en bref

Quatorze villes: Le rapport actuel sur les indicateurs de l'aide sociale, qui se fonde sur des données tirées de la Statistique suisse de l'aide sociale établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS), porte sur quatorze villes: Bâle, Berne, Bienne, Coire, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schlieren, Uster, Wädenswil, Winterthour, Zoug et Zurich. Les 14 villes comparées accueillent un quart environ des bénéficiaires de l'aide sociale enregistrés en Suisse.

Recul du nombre de dossiers : En moyenne sur l'ensemble des villes, le nombre de dossiers à l'aide sociale a baissé de 2,6 % par rapport à l'année précédente. La situation favorable sur le marché du travail a notamment contribué à cette réduction.

Taux d'aide sociale tendanciuellement à la baisse : Dix des quatorze villes impliquées signalent un taux d'aide sociale stable ou en baisse, parfois même sur plusieurs exercices. Seules quatre villes indiquent une hausse. Le taux d'aide sociale mesure le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidente.

Net recul des nouveaux dossiers: La majorité des villes constate une diminution du nombre des personnes nouvellement admises à l'aide sociale. En moyenne, la réduction se monte à 11,1 % par rapport à la moyenne des trois années précédentes.

Contribution particulièrement soutenue des villes à l'intégration des étrangers : Toutes les grandes villes accueillent davantage de réfugié-es par rapport à la population que la moyenne au niveau de leur canton. L'aide sociale inclut de plus en plus de tâches d'intégration pour des personnes relevant de l'asile.

Les personnes réfugiées exercent plus souvent un emploi que les autres bénéficiaires de l'aide sociale : Parmi les réfugié-es adultes inscrits à l'aide sociale, 36 % ont un emploi ; ce taux est de 23 % chez les autres bénéficiaires de l'aide sociale.

L'**Initiative des villes pour la politique sociale** est une section de l'Union des villes suisses et représente les intérêts socio-politiques de quelque 60 villes suisses de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une collaboration de qualité entre les villes, la Confédération et les cantons.

Le rapport «**Aide sociale dans des villes suisses**» résulte d'une comparaison des indicateurs de l'aide sociale dans 14 villes, basée sur la statistique suisse de l'aide sociale. Il est édité chaque année depuis 1999 par l'Initiative des villes pour la politique sociale. Le but est de détecter les tendances et les bonnes pratiques dans les villes ainsi que d'objectiver le débat public concernant l'aide sociale.

Informations complémentaires

- Rapport « Aide sociale dans des villes suisses – Comparaison des indicateurs 2022 »
- Présentation de la conférence de presse
- Contacts pour les médias dans les 14 villes

→ [https://staedteinitiative.ch/fr/Info/Indicateurs de laide sociale/Rapport actuel](https://staedteinitiative.ch/fr/Info/Indicateurs_de_laide_sociale/Rapport_actuel)

Contact

Les contacts dans chacune des villes impliquées sont indiqués dans la liste annexée. La direction de l'Initiative des villes pour la politique sociale renseigne également volontiers: téléphone +41 52 267 59 57, info@staedteinitiative.ch.